



Chargé(e) de projet aménagement durable

Le groupement d'intérêt public (GIP) littoral aquitain réunit l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, les Départements de Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques et les EPCI à fiscalité propre du littoral d'ex-Aquitaine (2 communautés d'agglomérations et 8 communautés de communes).

Son objet est d'assurer la conception et de participer à la mise en œuvre et à l'animation d'un Plan de Développement Durable du Littoral Aquitain, qui promeut l'équilibre entre protection de l'environnement et développement raisonné des territoires littoraux.

Missions

Intégré dans une équipe animée par le Directeur du GIP, vous devrez :

- conduire les études et expertises portées par le GIP notamment par l'encadrement des prestataires et l'animation du réseau de partenaires ;
- accompagner les collectivités engagées dans des démarches d'aménagement durable : appui à la réflexion stratégique, aide à la décision, appui au montage et à la réalisation des actions : ingénierie financière, réglementaire et technique ;
- participer au suivi l'élaboration des documents de planification stratégiques : notamment SCoTs, SRADDET ;
- veiller à l'intégration de l'aménagement durable dans les actions du GIP : enjeux de l'organisation de l'espace, stratégies de gestion de la bande côtière, stratégies de requalification des stations, des sites et des territoires ;
- veiller à la prise en compte du lien terre-mer dans l'aménagement du littoral ;
- assurer la valorisation des actions du GIP en matière d'aménagement durable, et leur diffusion auprès des membres et partenaires ;
- assurer une veille juridique, technique et stratégique.

Profil

- formation supérieure en aménagement, urbanisme, architecte, ingénieur, géographe avec des connaissances en matière de développement durable ;

- expérience significative dans le pilotage de projets opérationnels, en maîtrise d'œuvre ou en maîtrise d'ouvrage avec une sensibilité particulière aux problématiques de développement durable ;
- bonne connaissance des cadres réglementaires, financiers et juridiques de l'aménagement urbain, du droit de l'urbanisme (notamment la loi littoral), culture en matière d'architecture, de paysage, d'espace public et de mobilités ;
- connaissance du fonctionnement des collectivités locales et des services de l'Etat ;
- capacités de coordination des partenaires et des prestataires ; connaissance des outils de communication (web, réseaux sociaux...) ;
- qualité rédactionnelle pour la diffusion des informations aux membres et au grand public ; connaissance des outils de DAO-CAO ;
- aisance à l'oral, notamment avec des aptitudes à la prise de parole en public et à l'animation de réunions sensibles ;
- disponibilité pour les déplacements fréquents en et hors Région Nouvelle-Aquitaine (permis B).

Conditions de recrutement

Poste ouvert au recrutement par mise à disposition ou détachement de fonctionnaires de catégorie A, ou par contrat.

Date limite de réception des candidatures : 2 novembre 2017.

Renseignements : Nicolas Castay, Directeur du GIP Littoral Aquitain, 05 56 13 26 28.